

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **28<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2009**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 224 septembre 2009. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Jean-Philippe Bachand
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Philippe Bachand, maire, il est donc procédé comme suit:

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-157 RELATIF AUX REJETS DES EAUX USÉES ET À LA RÉTENTION DES EAUX DE DRAINAGE**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

#### **DÉCISION SUR ORIENTATION DE LA VILLE D'ASBESTOS : CHAPELLE MARIA-GORETTI**

Ce point est retiré de l'ordre du jour, n'ayant plus sa raison d'être.

#### **2009-256**

#### **SOUSSION POUR LE PROLONGEMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL A ASBESTOS**

Des soumissions ayant été demandées pour le prolongement du boulevard Industriel à Asbestos, elles ont été reçues, ouvertes publiquement et trouvées comme suit :

- TGC inc. :
  - Option A : pavage couche de base et couche de roulement réalisées en 2010 : 429 012,48 \$
  - Option B : pavage couche de base réalisée en 2009 et couche de roulement réalisée en 2010 : 429 012,48 \$
- Sintra inc. région Estrie :
  - Option A : pavage couche de base et couche de roulement réalisées en 2010 : 435 564,76 \$
  - Option B : pavage couche de base réalisée en 2009 et couche de roulement réalisée en 2010 : 431 543,51 \$

Les deux soumissions étant conformes à la demande, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos accorde le contrat à la compagnie TGC inc. en choisissant l'option B tel que le montant soumissionné soit : 429 012,48 \$ incluant les taxes, plus bas soumissionnaire conforme à la demande.

Adoptée.

**2009-257**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu que la présente séance extraordinaire soit levée à 19 h 40.

Adoptée.

---

Jean-Philippe Bachand, maire

---

Georges André Gagné, greffier-suppléant

GAG/lg